



Arrivée d'une nouvelle grue au terminal de commerce du port de Boulogne-sur-Mer

Calais – 20 novembre 2018 : Le port de Boulogne-sur-Mer est livré aujourd'hui d'une nouvelle grue de 60 tonnes destinée au trafic de vracs.

La Société d'Exploitation des Ports du Déroit (SEPD), concessionnaire des ports de Boulogne-sur-Mer et de Calais, vient de doter le terminal de commerce du port de Boulogne-sur-Mer d'une nouvelle grue pour un coût d'environ 1,7 million d'euros.

L'arrivée de ce nouvel équipement est un événement pour le port de Boulogne puisque la dernière acquisition d'un engin neuf de grutage date de 25 ans.

Cette grue automotrice portuaire (montée sur pneus) est un modèle *IMHC 850*, fabriquée par la société italienne *ITALGRU*. Pesant près de 180 tonnes, elle peut soulever jusqu'à 40 tonnes de matériaux. Elle sera implantée au quai de l'Europe. La mise en exploitation opérationnelle de la nouvelle grue interviendra au début du mois de décembre après une semaine nécessaire à sa mise en service et deux semaines de formation pour le personnel grutier.

Un voyage de onze jours par voie maritime

La grue a été réceptionnée le lundi 5 novembre dernier à *Ambivere*, dans le nord de l'Italie (près de *Bergame*) par la direction technique de la SEPD qui a fait le déplacement. Deux grutiers du port de Boulogne ont également fait partie du voyage afin procéder aux derniers essais sur place.

La grue a ensuite quitté l'Italie par bateau le 9 novembre dernier.

Pérenniser les trafics de vracs

Ainsi, après le transfert à l'automne dernier de la grue Liebherr depuis le port de Calais et la mise en service de ce nouvel engin de levage attendue des opérateurs portuaires, le terminal de commerce du port de Boulogne-sur-Mer est maintenant doté d'un équipement moderne permettant de pérenniser et de consolider les trafics de vracs qui devraient atteindre 850 000 tonnes d'ici la fin de l'année. 2019 devrait voir croître ce chiffre à 1 million de tonnes avec l'annonce de nouveaux marchés notamment de pierre à chaux.

Concernant les deux grues actuellement en exploitation, elles seront mises hors service pour cause de vétusté à la fin de l'année puis démantelées.

Pour Jean-Marc Puissesseau, Président-Directeur Général de la SEPD : « *L'arrivée de ce nouvel équipement au port de Boulogne souligne la volonté du Port Boulogne Calais d'accompagner et de développer l'activité du terminal de commerce* » et de rappeler que « *la SEPD conduit un vaste programme d'investissements de près de 28 millions d'euros, dont 17 millions sur ses fonds propres, pour moderniser l'ensemble de la plateforme portuaire boulonnaise et la zone d'activité de Capécure* ».

Contacts presse

Isabelle Fauquet

Responsable de la communication

07 85 54 04 47

isabelle.fauquet@portboulognecalais.fr

A propos du Port Boulogne-Calais

Le Port de Boulogne-sur-Mer et le Port de Calais sont devenus le 22 juillet 2015, dans le cadre de la Délégation de Service Public accordée par la Région Hauts de France, propriétaire de ces deux ports, le port unique « Port Boulogne Calais ».

Exploité par la Société d'Exploitation des Ports du Déroit (SEPD) dont le siège est situé à Calais, le Port Boulogne Calais est une plateforme portuaire regroupant les sites de Boulogne-sur-Mer et de Calais. Il est 1er port français de pêche, 1er port français de voyageurs, 2^{ème} port européen pour le trafic Ro-ro (roll on – roll off) et centre leader européen de la transformation et de commercialisation des produits de la mer et 3^{ème} port français de marchandises.

Dans le cadre de la délégation de service public, la SEPD s'est vue confier la réalisation du projet de doublement du port de Calais "Calais Port 2015" dont la mise en service est attendue en janvier 2021. Calais Port 2015 est un des chantiers français majeurs de la décennie et 1^{er} projet maritime du plan Juncker d'infrastructures prioritaires de l'Union européenne.

La SEPD a confié la réalisation de ce projet à la Société des Ports du Déroit.